

**SESEP**

Société d'Etudes et de Soins pour les Enfants Paralysés

**TRANSFERT APPLICATIF DES  
RÉSULTATS DE LA RECHERCHE  
DANS LA RÉÉDUCATION MOTRICE  
DE L'ENFANT**



Dossier de Mécénat



## L'Association :

La SESEP (Société d'Etudes et de Soins pour les Enfants Paralysés)  
Association 1901 et reconnue d'utilité publique depuis 1947  
Présidente : Dr Jeanne-Charlotte Carlier  
Responsable de Recherche : Eric Desailly

37 rue Julien Périn, 92160 Antony  
Tel : 01 46 68 73 47  
Email : [coordination@seseep.org](mailto:coordination@seseep.org)  
Site internet: [www.seseep.org](http://www.seseep.org)

La SESEP a été fondée en 1947 par le Professeur Robert Debré, pédiatre, pour organiser la rééducation motrice des très jeunes enfants atteints de poliomyélite. Un fléau à l'époque qui nécessitait les soins particuliers et c'est ainsi que fut fondé le Centre de Rééducation Motrice pour Tout Petits, Elisabeth De la Panouse Debré, un établissement novateur, créant et adaptant sans cesse techniques de rééducation et appareillages, au tout petit enfant et à sa croissance. Par la suite, un centre urbain de placement familial spécialisé réservé à des enfants plus grands a été établi et un laboratoire a été créé pour poursuivre des investigations sur les virus responsables de la maladie et les vaccins destinés à lutter contre elle. Notre association a eu un rôle de pionnier entraînant la création d'établissements analogues en France et dans différents pays, il a représenté la France au sein des associations et des ligues qui regroupaient sans exception toutes les nations d'Europe. En 1982, l'association s'est orientée vers des voies nouvelles en étendant son domaine d'activité vers l'ensemble des malformations et maladies congénitales ou acquises du système nerveux, des muscles, des os et articulations. En 2012 la SESEP a fait le choix de confier la gestion des centres de soins et de recherche qu'elle avait créés et a décidé de développer, à partir de l'expertise reconnue dans la rééducation motrice du jeune enfant, une nouvelle activité : l'action humanitaire, vers les pays où la rééducation du jeune enfant handicapé moteur n'est pas encore une priorité. En même temps, l'activité du soutien à la recherche médicale clinique portant sur les handicaps et inadaptation continue à se développer.

## Nos Objectifs :

Aujourd'hui, la SESEP soutient la recherche et l'innovation en matière de rééducation motrice du jeune enfant et s'engage dans la diffusion, la formation solidaire et la mise en application des méthodes et des savoirs rééducatifs validés afin d'améliorer significativement la qualité de vie des enfants.



Engagez-vous pour un avenir où chaque enfant peut bénéficier des dernières avancées en rééducation motrice.  
Ensemble, faisons la différence !

# Appel à projet pour le transfert applicatif des résultats de la recherche dans la rééducation motrice de l'enfant

## Notre constat :

Les avancées de la recherche en rééducation motrice mettent souvent des décennies avant d'être appliquées sur le terrain, privant ainsi les enfants de bénéfices immédiats.

## Notre Objectif :

Accélérer l'innovation en facilitant la mise en œuvre des derniers protocoles et méthodes de soins validés scientifiquement.

## Action :

Depuis 2022, notre Appel à Projet vise à transférer les résultats de la recherche en rééducation motrice de l'enfant pour :

- Moderniser les pratiques de rééducation
- Confirmer la validité des nouvelles approches
- Traduire les découvertes en applications pratiques
- Appliquer des protocoles validés

Cet appel est destiné aux équipes médicales et paramédicales des structures sanitaires ou médico-sociales en France, spécialisées dans la rééducation du handicap moteur d'origine neurologique chez l'enfant.

Les dossiers sont évalués par un comité d'experts comprenant des professionnels médicaux, rééducatifs, scientifiques et managériaux. Les appels à projet s'ouvrent chaque année en avril, avec une date limite de soumission en juillet et une annonce des lauréats en décembre.

Deux projets sont sélectionnés chaque année, chacun recevant une bourse de 10 000 euros. Un bilan intermédiaire est requis en juin et un bilan final à la fin du projet.



Engagez-vous pour un avenir où chaque enfant peut bénéficier des dernières avancées en rééducation motrice.  
Ensemble, faisons la différence !

## Projet de Mécénat :

Nous recherchons un partenaire engagé à nos côtés pour transformer et innover dans la rééducation pédiatrique.

## Modalités de partenariat :

Le partenaire principal de l'Appel à Projet sera nommé :

« **Appel à Projet [Nom du Partenaire] / SESEP pour le Transfert Applicatif des Résultats de la Recherche dans la Rééducation Motrice de l'Enfant** »

- Votre identité visuelle sera intégrée à toutes les communications relatives à l'appel à projet.
- Vous serez impliqué dans toutes les étapes de la communication et aurez la possibilité de promouvoir l'appel à projet ainsi que les projets lauréats.
- Nous fournirons des supports de présentation des projets lauréats (images, résumés, vidéos).

## Budget annuel :

Le budget présenté correspond au périmètre actuel de l'AAP. Nous espérons être amenés à le développer ensemble dans les années à venir.

2 bourses :	20 000€
Frais de gestion :	5 000€
Communication :	5 000€
TOTAL :	30 000€

## Avantages pour le partenaire :

**Impact :** En vous associant à la SESEP, vous contribuez directement à l'amélioration de la rééducation des enfants handicapés, alignant votre action avec votre politique de responsabilité sociétale et de mécénat.

**Visibilité :** Vous renforcez votre visibilité auprès du grand public et dans les secteurs sanitaires et médico-sociaux, tout en affirmant vos valeurs d'engagement et de soutien.

**Crédibilité :** Vous vous associez à une association reconnue d'utilité publique, fondée en 1947 par le professeur Robert Debré. Avec plus de 75 ans d'expertise, la SESEP est un acteur de premier plan dans la rééducation motrice pédiatrique.

**Avantages Fiscaux :** les dons à la SESEP sont éligibles à réduction d'impôt pour le mécénat d'entreprise

- 60 % jusqu'à 2 M€ pour les dons d'intérêt général
- 40 % au-delà de 2 M€ pour les dons d'intérêt général
- Plafonnement : 20 000 € ou 5 pour mille du chiffre d'affaires de l'entreprise

Un mécénat de 30 000€ ne coûtera que 12 000€ à une entreprise dont le chiffre d'affaires est supérieur à 6 000 000€ (18 000€ si le CA est inférieur ou égal à 4 000 000€).



Engagez-vous pour un avenir où chaque enfant peut bénéficier des dernières avancées en rééducation motrice.  
Ensemble, faisons la différence !

## Possibilité de maximiser vos actions solidaires avec notre partenaire, Gandee

Gandee est votre Impact Manager clef en main pour booster votre mécénat, renforcer votre RSE et donner du peps à votre Marque Employeur!

Collecte, outils de communication dédiés, boîte à outils (actions, défis, ressources) RSE, challenges sportifs et RSE. Don des collaborateurs, Don cadeau, Don d'onboarding, Don sur objectif, Don des clients... De nombreux cas d'usages sont disponibles pour embarquer votre communauté sur les leviers de l'engagement.

**Renforcez votre marque employeur**

**Valorisez l'engagement solidaire et optimisez votre RSE**

**Améliorez la santé au travail et limitez l'absentéisme**

**Gagnez des clients, appels d'offres et communiquez positivement**



### Témoignage :

**Nous** avons connu la SESEP grâce à la diffusion de l'appel à projet 2022 concernant le transfert applicatif des résultats de la recherche dans la rééducation motrice de l'enfant. Nous avons remporté cet appel à projet et nous avons donc bénéficié de l'aide de la SESEP pour monter notre projet de « Mise en application des thérapies intensives recommandées par la HAS sur la Paralysie Cérébrale dans le cadre d'un accompagnement en milieu ouvert ». La SESEP a permis de mener à bien un projet qui tenait à cœur à l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire du SESSAD APF France handicap. En effet, ce projet ambitieux et innovant nécessitait des moyens particuliers. De plus, le système de stage de rééducation intensive est une nouvelle approche dans la prise en charge des enfants paralysés cérébraux, il réinterroge et modifie les pratiques professionnelles. La SESEP a permis de valoriser ce projet, le rendre possible tant institutionnellement que financièrement. Le fait que la SESEP propose de tel appel à projet et communique autour de ceux-ci, permet d'avoir des informations sur ce qu'il se fait et ce qu'il se met en place dans d'autres régions ou sur d'autres territoires dans le domaine de la rééducation. L'aide apportée par la SESEP est un réel atout pour mettre en œuvre ce projet innovant, en démontrer la faisabilité, les gains fonctionnels auprès des enfants et ainsi espérer une pérennisation de ce type d'accompagnement. Nous tenons à renouveler nos remerciements à la SESEP pour avoir rendu possible notre projet de stage de rééducation intensive pour un public accompagné par un SESSAD.

L'équipe du SESSAD de Caen

Dr Anne FOUETILLOU

Mme Sabrina CHENEVREL

Mme Marielle DELATOUR

Mr Romain LEHALLIER

Mme Nathalie MEESMAECKER



Engagez-vous pour un avenir où chaque enfant peut bénéficier des dernières avancées en rééducation motrice.  
Ensemble, faisons la différence !

## Contact :



**Eric DESAILLY**  
Responsable Recherche Appliquée



**Dr Jeanne-Charlotte CARLIER**  
Présidente

Secrétariat Sesepe

37 rue Julien Périn, 92160 ANTONY

Téléphone : 01 46 68 73 47

Email : [coordination@sesepe.org](mailto:coordination@sesepe.org)

Pour plus d'information,  
vous pouvez visiter notre site internet sur [www.sesepe.org](http://www.sesepe.org)  
en scannant le QR code.



Pour nous soutenir,

### **par virement bancaire :**

Crédit Mutuel	Domiciliation : CCM BOURG LA REINE			
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise
10278	06152	00020021902	24	EUR

IBAN : FR76 1027 8061 5200 0200 2190 224

BIC : CMCIFR2A

### **par chèque:**

A l'ordre de : SESEP, expédié à : SESEP, 37, rue Julien PERIN, 92160 Antony, France



Engagez-vous pour un avenir où chaque enfant peut bénéficier des dernières avancées en rééducation motrice.  
Ensemble, faisons la différence !